



Vivre ensemble à Montambert!

Journal d'information de la commune – N°32 – Janvier 2025



Le mot du Maire

Montambertoises,
Montambertois,

Riche en événements, l'année 2024 a apporté son lot de difficultés et de tristesse, mais aussi de motifs de satisfaction.



Je ne reviendrai pas sur les événements internationaux comme les conflits en Ukraine, en Israël ou au Soudan, le passage du cyclone Chido sur Mayotte ... qui plongent ces pays et territoires dans le chaos et leurs populations dans la détresse.

Je ne commenterai pas non plus la situation nationale après les élections européennes, puis législatives inattendues qui ont divisé notre pays et fracturé la société.

Durant cette période perturbée, la commune reste un repère, un pôle de stabilité, garant de la continuité du service public.

Je suis solidaire des agriculteurs qui se mobilisent pour obtenir des solutions concrètes pour une plus juste rémunération et des simplifications administratives, ainsi que des mesures pour combattre l'arrivée du loup qui met en péril la profession d'éleveur, déjà fragilisée.

Je soutiens les actions qui alertent sur la désertification médicale qui crée des inégalités territoriales d'accès aux soins et pénalise les zones rurales.

Le monde bouge, mais nous devons nous recentrer sur l'essentiel : le partage, la tolérance et la bienveillance pour permettre le « bien vivre ensemble ».

A Montambert, l'année écoulée a débuté par un choc immense pour tous les habitants avec le décès brutal et dramatique de Joël Goussot, le 6 janvier, suivi en septembre du décès de Jean Jacques Perrot, enfant du village, élu au conseil municipal pendant 25 ans.

Nous garderons un souvenir ému de ces 2 illustres serviteurs de notre commune, avec une pensée pour leurs familles et tous

ceux qui ont perdu un être cher, ainsi que ceux qui se battent contre la maladie.

Avec les membres du Conseil Municipal, nous avons su relever les défis qui se sont présentés à nous, comme les changements au niveau du personnel communal. Nous avons recruté un nouvel agent technique dans l'urgence pour que notre commune soit toujours bien entretenue, bien fleurie l'été et bien illuminée en hiver. Nous félicitons Eric Dumon pour son intégration rapide et son implication dans les tâches qui lui sont confiées, son travail soigné et efficace.

Dans quelques semaines, c'est Sylvie Loreau, notre secrétaire de mairie qui fera valoir ses droits à la retraite, c'est pourquoi nous avons recruté Carine Garnier, qui travaille actuellement en binôme, afin d'assurer la continuité des services à la population.

Je remercie nos agents, Nathalie, Sylvie, Carine et Eric pour la qualité de leur travail. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions et je suis heureuse d'être entourée d'une équipe compétente et engagée au service des habitants.

Autre coup dur au printemps 2024, avec les pluies diluviennes qui se sont abattues le 5 mai, la plupart des étangs de la commune ont débordé dans les prés et sur les routes ; du jamais vu d'après les habitants les plus âgés de la commune et le ruissellement des eaux de l'étang Melin a entraîné l'effondrement d'une partie du bas-côté le long de la route communale du Chêne du Tiers. Après des semaines de négociations avec les experts des assurances (qui n'ont rien pris en charge), les travaux ont été effectués et la route ouverte à la circulation.

2024 a vu l'aboutissement d'un projet important qui nous a mobilisé pendant la 1ère partie de ce mandat : l'agrandissement de notre gîte communal, dont vous trouverez tous les détails dans ce bulletin municipal.

En 2025, nous poursuivons nos investissements avec la réfection du mur du cimetière, le changement des luminaires de l'éclairage public et de la mise en lumière de l'église ainsi que divers aménagements

pour l'intérêt général, car c'est ce qui guide nos actions au quotidien.

Avec vous tous, citoyens responsables et respectueux qui apportez votre contribution positive dans la vie de notre village, nous continuerons à relever les défis qui se présenteront à nous.

C'est avec plaisir que je vous retrouverai lors des manifestations organisées par les associations de notre commune : le comité des fêtes, les Amis de Montambert et le club des aînés « Génération Mouvement » qui font vivre et bouger notre village.

Plus que jamais la commune crée du lien et rassemble les bonnes volontés car comme le clamait Victor Hugo « C'est par la Fraternité qu'on sauve la Liberté ».

Je vous présente mes meilleurs vœux ; que 2025 soit porteuse d'espoir, de bonheur, de prospérité et de santé !



Marie Christine ROY



Mairie

7 allée des Marronniers,
58250 MONTAMBERT

Téléphone :
03 86 50 32 15

Adresse mail :
mairie-montambert@wanadoo.fr

Site internet :
www.montambert.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :
le lundi de 14h à 17h,
le mercredi de 10h à 12h
et le jeudi de 14h à 17h.

Etat Civil 2024

Mariage :



Nous adressons toutes nos félicitations et nos voeux de bonheur à Samira MICHELBRINK & Florian DE GROOT mariés par Sébastien MATHÉ, 1^{er} adjoint, le 24 mai 2024.

Décès :

Nous exprimons notre sympathie et partageons la peine des familles de :

GOUSSOT Joël Robert
décédé le 6 janvier 2024

BECK Claude Marguerite née ROCHE
décédée le 12 janvier 2024

PUZENAT André Claude
décédé le 12 juillet 2024

PERROT Jean-Jacques
décédé le 5 septembre 2024

Présentation des nouveaux employés communaux

Eric Dumon

En Février 2024, la municipalité a recruté un nouvel agent technique suite à la disparition de Joël Goussot dans un terrible accident. C'est Eric Dumon de Saint Seine qui, après avoir travaillé pour l'entreprise de maçonnerie de M. Puzenat, la menuiserie de M. Lacombe et les espaces verts de M. Dardat, a rejoint la commune comme adjoint technique territorial. Aidé par les maires adjoints, les conseillers municipaux et les autres employés communaux, il s'est vite intégré et a su trouver ses marques. Le local technique a été réaménagé, rangé et nettoyé. Les habitants et les visiteurs le félicitent régulièrement pour son travail efficace et méticuleux, particulièrement remarqué dans le cimetière.



Carine Garnier

En prévision du départ à la retraite de Sylvie Loreau, notre secrétaire de mairie, nous avons recruté Carine Garnier, de Devay, au poste d'adjoint administratif principal, en complément de son poste actuel de secrétaire de direction au sein de la FOL de Decize. Depuis le 1er octobre, elle travaille en tutorat avec Sylvie Loreau afin de parfaire ses connaissances dans le domaine de la fonction publique territoriale, la comptabilité administrative et l'organisation de notre commune.

Sommaire

- Mot du Maire 1
- Etat Civil 2024 / Nouveaux employés communaux / Nos abeilles Auberge des étangs..... 2
- Attaques de loups / Fleurissement Hommage Jean-Jacques Perrot Feu des brandons 3
- Nos producteurs / Les Amis de Montambert 4-5
- Comité des fêtes / Travaux de voirie 2024..... 6
- Inauguration du gîte / Camion d'alimentation culturelle..... 7
- Ville à joie / Cérémonies commémoratives Consignes de tri..... 8
- Enedis / Projets 2025..... 9
- SAAD de Fours / Actualités du Centre Social Entre Loire et Morvan 10
- Nouveaux conseillers numériques Illuminations / Gabin Mathé expose son record du saut à la perche..... 11
- Calendrier des manifestations..... 12

Nos abeilles



En raison de la météo maussade de cette année, une seule récolte de miel a pu être réalisée à la fin de l'été, pour un poids total de 13 kg pour les trois ruches présentes au bas du verger communal.

Auberge des étangs

L'auberge des Etangs vous propose la restauration tous les midis du mardi au samedi et sur réservation les autres jours, ainsi que des plats à emporter.

N'hésitez pas à contacter Nathalie Blanc à l'auberge des étangs pour tout renseignement.

Auberge des Etangs
13, allée des Marronniers - 58250 MONTAMBERT
Tél : 03.86.50.36.27



Attaques de Loups

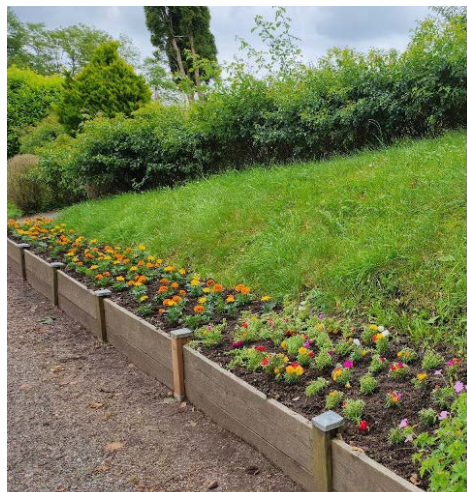
Le loup sévit dans notre commune et ses alentours. Un grand canidé a attaqué un veau à Montambert et d'autres veaux à Saint Hilaire Fontaine et Cronat.



Un loup a été filmé et reconnu formellement à Saint Hilaire Fontaine. Les éleveurs du secteur s'inquiètent pour la sécurité de leurs troupeaux.

Fleurissement

De nouvelles variétés de plantes ont fleuri cette année dans les parterres et jardinières de la commune : des œillets d'indes, des pourpiers, diverses sauges et des dipladenias. Nous poursuivons nos efforts d'embellissement, tout en privilégiant une démarche écologique et économique.



Hommage Jean-Jacques Perrot



C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que nous avons appris la disparition de Jean-Jacques, un enfant du pays.

Il était discret et modeste, il n'aimait pas se mettre en avant, mais il a apporté une contribution inestimable à notre commune.

Elu au conseil municipal pour la 1^{ère} fois en mars 1989 à l'âge de 31 ans, il sera réélu en juin 1995, puis en mars 2001 où il devient Maire-adjoint.

Dans la simplicité de ses actions et la modestie de son engagement, il a incarné la véritable essence du service public. Son ouverture d'esprit avait toutes les qualités que

l'on attend d'un élu : la bienveillance, le sens des responsabilités, la capacité à intégrer le long terme dans ses réflexions toujours approfondies et enfin la pondération et le goût du dialogue apaisé. Peu bavard, mais parlant toujours à bon escient.

S'il acceptait une mission ou un travail, nous pouvions être sûr qu'il l'accomplirait parfaitement, jusqu'au bout. Personnalité si riche, esprit si brillant et en même temps si modeste et si bienveillant. Toutes ces qualités faisaient de lui un pilier sur lequel nous pouvions toujours compter.

Après une pause dans son mandat électoral, il participe à nouveau à la vie locale entre 2014 et 2020, période où il fut régulièrement sollicité pour écrire dans le bulletin municipal, car Jean-Jacques avait une belle plume, il savait écrire avec beaucoup de style et faire passer des messages de manière simple et intelligible. Son écriture étant empreinte de sagesse, de sensibilité et de mélancolie.

Nous tenions à souligner l'engagement et le dévouement de Jean-Jacques, avec un total de 4 mandats, cela représente 25 années au service de sa commune.

Il participait également à la vie associative de notre village, pour l'organisation de la brocante et du concours de belote, signaleur lors des courses cyclistes ou encore comme membre actif du comité des fêtes.

Son dernier combat, le plus courageux et le plus douloureux, fut contre la maladie qui l'a emporté trop vite.

Nous adressons au nom du Conseil Municipal et des agents municipaux, toutes nos condoléances à la famille de Jean-Jacques. Nos pensées vont à son épouse Sylvie, à ses filles Séphora et Autone. Nous leur souhaitons tout le réconfort, le soutien et la bienveillance qu'elles méritent dans ces moments difficiles.



Feu des brandons

Vendredi 16 février, malgré un temps pluvieux, de nombreuses personnes se sont réunies autour d'un feu géant, au son des Échos de Montambert. Un vin chaud offert par la municipalité était servi, accompagné des beignets de Cyril. La soirée s'est terminée dans la salle des fêtes et à l'Auberge, la salle n'étant pas assez grande, pour déguster le repas préparé par Nathalie.



Nos producteurs



Chèvrerie Bauduron

Venez découvrir les fromages de chèvres bio de la chèvrerie Bauduron située au 3 Route de Briffault à Montambert.

Pierre Garnier et Magali Guardia vous accueillent **tous les jours de 11h à 13h et de 15h00 à 18h30.**
Fermeture à 17h30 le vendredi.

La fromagerie de Sophie

Laissez-vous tenter par les fromages de chèvres de la Fromagerie de Sophie Jacques située au 2 Route de Tannay, au Domaine Vaillot, à Montambert.

Sophie vous accueille **du mardi au dimanche de 10h à 12h.**

Notre productrice de fromages de chèvre, a obtenu pour la deuxième année consécutive une médaille d'or au concours international de Lyon.
Toutes nos félicitations pour cette récompense.



Les Amis de Montambert

Soirée Théâtrale

Samedi 2 mars, notre commune accueillait la troupe Le P'tit théâtre de Cercy la Tour pour la pièce comique et pleine de rebondissements "À grands coups de poêles", une enquête menée par la commissaire Sissi. Pendant 1h30, les 6 comédiens ont déclenché le rire de la trentaine de personnes présente pour les applaudir.



Concours de belote

Salle comble pour Les Amis de Montambert le 10 mars 2024 à l'occasion du concours de belote avec 40 équipes. Un beau succès pour l'association qui organise des manifestations pour notamment offrir les jouets de Noël aux enfants de la commune et les colis de fin d'année aux aînés.



Brocante du 4 août 2024

Cette brocante connue de tous a permis de réunir bon nombre d'exposants et les fromagers de la commune sous un temps radieux. La journée fut rythmée par la déambulation des visiteurs et acheteurs, une restauration proposée par l'Auberge des Étangs et le tirage au sort de la tombola.



M. MASSÉ François gagnant des repas à l'auberge, accompagné de la présidente et de la trésorière, ainsi que d'une petite main innocente qui a réalisé le tirage au sort de la tombola.





Saint Hubert

Comme chaque année, la messe de Saint Hubert a réuni un grand nombre de personnes. La messe et la bénédiction des chiens étaient accompagnées par les Echos de Montambert. Un vin d'honneur offert par la municipalité a suivi ces cérémonies. Pour clore la soirée un repas a été servi à la salle des fêtes.

Distribution des colis

Comme chaque année, les membres des "Amis de Montambert" ont préparé la distribution des colis de Noël pour les Montambertoises et Montambertois, âgés de 65 et plus.



Fête de Noël des enfants

Un spectacle de "Clown Ernest'n Chaud" a été offert aux enfants de Montambert, avec la participation active des habitants de Montambert.



Ensuite le Père Noël est arrivé à pied, pliant sous le poids de sa hotte lourdement chargée de cadeaux. Après avoir salué les habitants qui l'attendaient impatiemment, le Père Noël a procédé à la distribution des cadeaux pour les 11 enfants de 0 à 12 ans et pour les employés communaux.



Comité des fêtes

Poule au riz

Lors de la douce soirée du 13 avril, se sont réunis 48 convives, au sein de la salle des fêtes du village pour la traditionnelle poule au riz.

Plus d'une vingtaine de personnes ont également pris des plats à emporter.

Repas de Noël

Samedi 14 décembre se sont réunis une vingtaine de personnes de plus de 60 ans pour le traditionnel repas offert par le Comité des fêtes.



Soirée tête de veau

Une cinquantaine de convives se sont réunis pour la soirée tête de veau. L'occasion pour tous de se retrouver et de profiter d'une soirée entre amis et famille. Des plats à emporter ont également été commandés.

Marche du muguet

Dimanche 12 mai a eu lieu la marche du muguet. Plus de 60 personnes se sont données rendez-vous pour un circuit de 11 kilomètres à travers bois et chemins de la commune. A l'arrivée, un vin d'honneur fut offert par la municipalité, suivi d'un repas champêtre organisé par le comité des fêtes.



Travaux Voirie 2024

Deux chantiers ont été réalisés sur notre commune par l'entreprise Colas sélectionnée par la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan. La réfection en bi-couche avec reprofilage d'une partie de la route du Chêne du Tiers (du chemin du Domaine Doré jusqu'au cimetière) et l'autre chantier sur la route des Bruyères de Mont où un trou s'était formé sur le bas-côté, nécessitant une purge pour un total de 7 400 € TTC. Le solde de notre enveloppe annuelle de 10 000 € viendra en déduction du montant des travaux réalisés par l'entreprise Veillerot, suite à l'effondrement du bas-côté de la route, face à l'étang Melin.



Effondrement du bas-côté de la chaussée face à l'étang Melin

Suite aux pluies intenses du 5 mai 2024, l'étang Melin a débordé et une partie du bas-côté, le long de la chaussée de la route du Chêne du Tiers, s'est effondrée entraînant la création d'un trou de plus d'un mètre de profondeur. Pour éviter un accident, la route a été fermée à la circulation.



Après de nombreuses démarches auprès des assurances, ainsi que le passage des experts, il fût possible de lancer les travaux de réparation des bas-côtés.

M. De la Bruslerie, propriétaire de l'étang, et la commune de Montambert, ont missionné l'entreprise Veillerot pour réaliser les travaux.

La part communale d'un montant de 5826 € TTC est financée par le solde de notre enveloppe voirie 2024 de la Communauté de communes Bazois Loire Morvan à hauteur de 2600 € et le reste (3226 €) est auto-financé sur les fonds propres de la commune.

Pour éviter d'endommager les bas-côtés, la circulation est rétablie par alternat.



Inauguration du gîte



Cette réalisation est l'aboutissement d'un long processus qui a débuté en juin 2021 avec le choix de l'architecte, Madame Raymond-Kneiper qui nous a accompagnés pendant 3 ans ; puis qui a continué par la recherche de subventions sur l'année 2022 et enfin par les travaux qui ont débuté en septembre 2023.

Revenons sur l'histoire de cette ancienne maison forestière aménagée en gîte communal en 2007 par Mme Martine de Beaumesnil et son conseil municipal.

Depuis plus de 16 ans, ce gîte, géré en régie, accueille régulièrement des hôtes qui sont très satisfaits de son emplacement, à l'orée de la forêt et de ses équipements. Sa capacité était limitée à **5 personnes dans 2 chambres**, alors qu'une forte demande se faisait sentir sur une plus grosse capacité d'accueil, d'où le questionnement du conseil municipal sur un agrandissement.



Nouvelle cuisine

De plus, un gros point négatif était le système de chauffage composé de panneaux rayonnants électriques énergivores et peu adaptés à ce bâtiment très difficile à chauffer lors de périodes de grands froids.

Le conseil municipal souhaitait trouver une solution pour accueillir davantage d'hôtes dans de bonnes conditions et sans faire exploser les factures d'électricité.



Salle à manger

C'est pourquoi, nous avons choisi de créer **une 3^{ème} chambre** avec une salle d'eau supplémentaire et un WC dans les combles, permettant ainsi l'accueil de 3 personnes supplémentaires. Soit un total de **8 personnes**.



Troisième Chambre à l'étage

L'isolation des combles, l'installation d'un nouveau chauffe-eau thermodynamique et un système de chauffage avec pompe à chaleur permettent d'améliorer le confort, tout en maîtrisant les factures d'énergie.

Devant la demande croissante des services « hôteliers » (forfait ménage, location de draps et linge de toilette...) notre régisseuse, Nathalie Blanc devant assurer plus d'entretien ménager, mais également de nombreuses lessives et du repassage, une buanderie lui a été aménagée dans le garage afin d'améliorer ses conditions de travail.

Avec ces travaux, ce gîte devient modulable en capacité : 5 places pour le rez-de-chaussée uniquement ou 8 places pour l'ensemble (haut et bas) et de ce

fait modulable en tarif également, ce qui permet de satisfaire un plus large public sans éliminer les demandes et tarifs pour 5 personnes. Notez que le tarif préférentiel pour les habitants de Montambert souhaitant accueillir de la famille ou des amis est reconduit, avec une ristourne de 20 % sur les tarifs de location en direct.



Deuxième salle d'eau à l'étage

Le gîte forestier de la Brosse Pinçon est classé 3 étoiles et labellisé 3 épis Gîte de France pour accueillir **8 personnes**. Un bel équipement dans la perspective du développement touristique et économique de notre village. Un atout d'importance pour maintenir l'activité de notre unique commerce l'Auberge des étangs, lieu de vie indispensable à notre commune qui propose des repas, des plats à emporter, des petits déjeuners ou encore des paniers pique-nique aux hôtes de notre gîte.

Nous remercions toutes les institutions qui nous ont aidés dans le financement de ces travaux, par le versement de subventions d'un montant global de 98 920 € soit près de 70 % du montant total HT, le coût global de réalisation étant de 143 575 € HT.

Le reste à charge est autofinancé par la commune, grâce notamment au produit de la vente de la maison de M. Mondière en 2021 et à un prêt relais souscrit pour disposer de fonds afin de payer les entreprises, dans l'attente du versement des subventions. Le tout sans augmentation des taxes communales sur les impôts locaux en 2024.



Camion d'alimentation culturelle

La tournée d'alimentation culturelle s'est arrêtée à Montambert le vendredi 26 juillet à 10h pour la livraison d'une surprise artistique gratuite. La compagnie Giovanni Martinat a présenté une partie du spectacle "Dansez, dansez, sinon nous sommes perdus !" en référence au film de Wim Wenders sur la chorégraphe allemande Pina Bausch, décédée en 2009.



VILLE A JOIE

Ville à Joie est une structure de l'économie sociale et solidaire, spécialisée dans la revitalisation des territoires ruraux par le biais d'événements itinérants qui recréent du lien social et facilitent l'accès aux services de proximité.

Pour la première fois cette année, le 21 août, la commune a accueilli "Ville à Joie" dans le cadre de sa tournée «Place aux Services». L'objectif principal est de renforcer l'accès aux services publics, de soutenir l'économie locale et de revitaliser le lien social dans les communes rurales du département.



Des services Dès 17h30

PROGRAMME

- Stand d'orientation :** pour trouver le bon service pour ses démarches !
- Plateforme de répit et d'accompagnement des aidants** dans la Nièvre
- Sara Perret :** Soins et massages pour une vie pleine de bien être
- L'AFHED** apporte soutien et conseils pour les problèmes liés aux difficultés familiales ou de couple
- Bazois Loire Morvan** COMMUNAUTE DE COMMUNES
- France services**
- Office du tourisme Rives du Morvan :** à la découverte et redécouverte des joyaux de votre Région !
- La Communauté de Communes :** réponses à vos questions autour des problématiques numériques
- Venez découvrir les activités et la ludothèque du Centre social** ainsi que les aides de France Services
- Office du tourisme Rives du Morvan :** à la découverte et redécouverte des joyaux de votre Région !
- Luzy Hospitalité :** En plus de rencontrer ce super collectif, vous pourrez repartir avec un nouveau style avec leur atelier tresses !
- La ferme de Sophie Jacques :** Vente de fromages de chèvre locaux
- Les amis de Montambert :** renseignez-vous sur les prochaines rencontres sur la commune!
- Atelier Gepetto :** fabrications artisanales en bois et en tissu personnalisables !

Interlude Musical avec les Sonneurs de Trompes de Chasse

Quiz musical avec un lot à gagner!

Restauration Auberge des étangs sur réservation avant le 19 août au 03 86 50 36 27

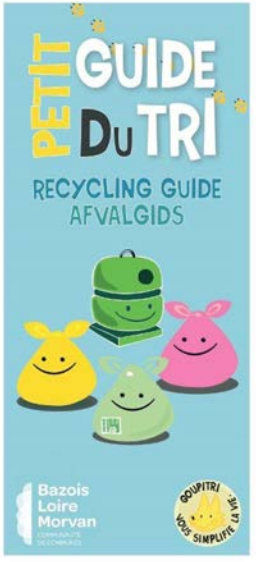
Menu 12€ : assiette anglaise (viande & crudités), fromage blanc, dessert - Boisson en suppl.

Cérémonies commémoratives



Les 8 mai et 11 novembre ont eu lieu les cérémonies commémoratives de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie lors de la

seconde guerre mondiale d'une part et, d'autre part, la signature de l'armistice du 11 novembre 1918. Élus et habitants se sont réunis pour honorer la mémoire des soldats tombés au combat. Tout d'abord à l'église, puis devant le monument aux morts avec un dépôt de gerbe et enfin au cimetière avec la lecture de poèmes rendant hommage à ces hommes et femmes morts pour la France.



Consignes de tri

Une nouvelle étape de simplification des règles de tri a vu le jour en 2024 : les papiers, journaux et autres magazines vont aussi dans le sac jaune. De fait, 93 points d'apports volontaires pour ce type de déchet ont été retirés des communes en juillet dernier.

La qualité du tri dans les sacs jaunes est un enjeu économique et environnemental majeur. En revanche, elle reste perfectible sur le territoire : près de 30% des déchets présents dans les sacs jaunes ne sont pas admis au centre de tri !

Les principales erreurs de tri constatées ?
- Des contenants pleins ou partiellement remplis (conserves, bouteilles, flacons)

- Des emballages imbriqués, refusés car non reconnus au centre de tri
 - Présence de piles (à déposer en magasins collecteurs ou en déchetterie)
 - Présence de vêtements et de chaussures (à déposer dans les bornes relais du territoire)
 - Restes alimentaires (à réserver dans un bio seau collecté chaque semaine)
- Pour éviter ces erreurs, consultez le guide du tri fourni sur simple demande auprès du service déchets ménagers ou téléchargeable sur le site internet www.bazoisloiremorvan.fr



L'élagage, la responsabilité de tous !

50% des coupures électriques sur le réseau aérien sont dues à des défauts d'élagage sur le domaine privé et sous la responsabilité du propriétaire.

L'élagage et l'abattage d'arbres morts sont la charge du propriétaire ou de l'occupant pour :

- ⚡ Les arbres plantés en domaine privé débordant sur le domaine public où est située la ligne électrique, ou après l'installation de la ligne électrique.
- ⚡ Les arbres en domaine privé ou public qui n'ont pas été plantés conformément aux distances réglementaires (Norme NF C11-201).



Enedis prend en charge l'élagage dans les autres cas.

LES RISQUES ?

Le coût d'un sinistre sur le réseau électrique peut atteindre 30 000 € à la charge du propriétaire et pourrait ne pas être couvert par les assurances.

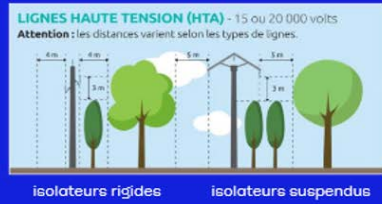
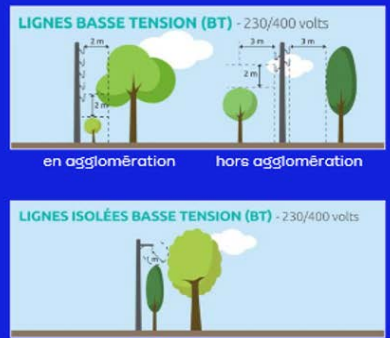
Démarches à réaliser

Avant de réaliser l'élagage, il est nécessaire de faire une demande préalable sur le site DT-DICT : www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

Consignes de sécurité

- ⚡ Informer Enedis de toute végétation poussant aux abords d'un ouvrage électrique.
 - ⚡ Ne pas planter ou laisser pousser des arbres aux abords de tout ouvrage électrique.
 - ⚡ Veiller à entretenir régulièrement sa végétation.
- À noter : les fruits de coupe appartiennent au propriétaire. Par conséquent, ils ne sont pas évacués par Enedis ou l'entreprise prestataire suite à l'élagage.

Distances réglementaires



Plus d'informations ?

Rendez-vous sur www.enedis.fr/elagage-securite-electricite ou par téléphone au 09 70 83 19 70.



Projets 2025

Eclairage public

La commune de Montambert possède un parc de cinq luminaires : deux anciens de 100 W dans le bourg, un luminaire de 70 W posé en 2014 Route de Trois Ans et deux luminaires de 70 W au Chêne du Tiers datant de 2012. Soit un total de puissance actuelle de 410 W. Le remplacement par du matériel récent, avec des ampoules de 30 W LED, permettra de réduire significativement la consommation électrique. Cette rénovation du parc ancien, associée à l'extinction rallongée mise en place fin 2022 permettra de réaliser des économies financières, de réduire l'impact environnemental, de diminuer la pollution nocturne et de protéger la biodiversité.

Illumination de l'Eglise



L'illumination de l'église est composée actuellement d'un mât avec 3 projecteurs de 150 W et de 6 réglettes de 100 W.

La suppression du mât et des 3 projecteurs, ainsi que des 6 réglettes de 100 W, remplacées par 5 réglettes de 60 W et la pose de 6 mini projecteurs de 6 W permettra de passer de 1050 W à 336 W. Pour cette réalisation, des subventions de la part du SIEEEN et de la DETR 2024 aideront au financement.

Mur du cimetière

En 2022, la partie Nord du mur du cimetière communal a été refaite par l'entreprise TMD de Bourbon Lancy. Les autres côtés du mur d'enceinte sont également très dégradés et menacent de s'effondrer sur les sépultures et sur la voie communale ; il convient de remettre en état les 3 côtés restants et de refaire l'entrée avec un nouveau portail.

Lors de la séance du 14 octobre 2024, le conseil municipal a choisi le devis de l'entreprise TMD SAS de Bourbon Lancy pour un montant de 27 688.50 € HT. Les travaux pourraient avoir lieu au printemps 2025.

SAAD DE FOURS

Le SERVICE D'AIDE A DOMICILE DU CANTON DE FOURS, situé dans les locaux du Centre social - 3 La grande revenue à Fours continue d'apporter ses services sur tout le canton 7 jours sur 7, depuis 46 ans.

Ce service permet aux personnes âgées et aux handicapés de se maintenir à leur domicile, en leur apportant des aides qui peuvent être :

- l'aide à la toilette,
- l'aide à l'entretien du logement, du linge,
- l'aide à la préparation des repas,
- l'aide aux courses,
- l'aide à rédiger les documents administratifs
- la promenade, etc.

Le tarif de prestation est toutes charges comprises, vous pouvez aussi bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% sur les sommes restantes à votre charge.

Une équipe de 29 personnes (27 aides à domicile – 2 au service administratif) est prête à répondre à vos besoins, en s'adaptant au mieux pour assurer votre maintien à domicile.

Toutes ces aides à domicile sont diplômées (DEAVS – ASSISTANTE DE VIE) ou en cours de professionnalisation. En effet, tous les ans, afin de parfaire leurs connaissances, elles peuvent suivre des journées de formations sur place.

Chaque fin d'année, un moment festif et convivial est organisé, permettant ainsi à tous de se retrouver.

N'hésitez pas à contacter le SAAD pour mettre en place les interventions ou pour tout autre renseignement, une équipe professionnelle et dynamique est à votre écoute :

SAAD CANTON DE FOURS

3, la grande revenue - 58250 FOURS

03 86 50 22 54

Email : aideadomfours@orange.fr

Horaires d'ouverture du bureau :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Actualités du Centre Social Entre Loire et Morvan : une année riche en projets et en dynamisme !

2025 : une année de renouvellement du Projet Social

L'année 2025 sera marquée par une étape importante : le renouvellement du Projet Social. Cette démarche participative impliquera de :

Recueillir les attentes et aspirations des habitants : à travers des animations, des ateliers, et des rencontres conviviales.

Co-construire un avenir commun : en tenant compte des besoins émergents de notre territoire, ce projet structurant orientera les actions futures du centre social.

Une nouvelle directrice pour le Centre Social

Depuis novembre 2024, Julie LEGLISE a pris la direction du Centre Social Entre Loire et Morvan. Grâce à son expérience dans le secteur social et sa connaissance du territoire, elle a pour mission de guider le centre vers de nouveaux horizons tout en répondant aux besoins des habitants.

France Services : toujours à vos côtés

France Services poursuit ses itinérances et continue de vous accompagner dans vos démarches administratives, avec un service de proximité accessible et efficace.

Accueil de loisirs : des découvertes à chaque période

Chaque période de l'année propose un thème original pour permettre aux enfants de s'épanouir et d'explorer de nouveaux horizons. En 2025, un projet phare Radio BLABLA, en partenariat avec FDL, la radio locale, animera l'ensemble de l'année. Une belle opportunité pour les enfants de développer leur créativité et leur expression.

Accueil Jeunes : un espace en plein développement

L'Accueil Jeunes continue de grandir et de s'adapter aux envies des adolescents :

Ouverture les vendredis soirs, certains samedis et pendant les vacances.

Les jeunes participent activement à l'élaboration de leur programme sous forme de projets, affirmant ainsi leur rôle central dans la vie du centre.

Secteur Seniors : un «Repère Séniors» pour plus de convivialité

Le secteur seniors est en plein essor avec l'ouverture du «Repère Séniors», un espace dédié aux échanges, au partage et à la convivialité. Ce lieu accueillera des activités variées et sera un véritable point de rencontre pour les habitants.

Portage de repas :

Le service de portage de repas du Centre Social est un lien de proximité qui sillonne véritablement chaque jour le territoire de l'ancien canton de Fours. Grâce à Patricia, notre agent de portage, les usagers bénéficient bien plus qu'un simple repas : ils reçoivent une attention particulière et un sourire chaleureux. Avec sa bienveillance et son écoute, Patricia veille à ce que chaque personne se sente valorisée et contribue ainsi à renforcer les liens sociaux

et le bien-être de nos habitants. Ce service incarne notre engagement à être au plus proche des besoins de chacun.

Nouveaux horaires de la ludothèque dès janvier 2025

Dès janvier, la ludothèque vous accueille dans les locaux de France Services avec des horaires adaptés :

Mardi : 16h45 - 18h

Mercredi : 14h - 18h ou Vendredi (une semaine sur deux) : 16h45 - 18h

En plus des sessions régulières, des soirées jeux thématiques seront organisées tout au long de l'année, ouvertes à tous les habitants. Venez partager des moments ludiques en famille ou entre amis et découvrir une grande variété de jeux pour petits et grands.

Participez à la vie du Centre Social !

Vos idées, votre énergie et votre participation sont essentielles pour construire un centre social qui vous ressemble.

Pour toute question ou pour rejoindre nos initiatives, contactez-nous ou venez nous rencontrer. Ensemble, faisons de 2025 une année dynamique et conviviale !

03.86.50.23.24 ou contact@cselm.fr



Centre Social
Entre Loire et Morvan

Quand et comment nous joindre ?

CENTRE SOCIAL
3 La Grande Revenue,
58250 FOURS
03.86.50.23.24
contact@cselm.fr

Lundi - Mardi :
9h-12h 14h-18h

Mercredi - Jeudi :
9h-12h 14h-17h

Vendredi :
9h-12h

FRANCE SERVICE
4 Rue François Mitterrand,
58340 CÉRCY LA TOUR
03.86.50.89.16

Lundi - Mardi - Jeudi :
9h-12h 14h-18h

Mercredi - Vendredi :
9h-12h

France services

Nouveaux conseillers numériques

Afin d'accompagner les usagers vers l'autonomie numérique, la CCBLM a embauché depuis avril 2024

Arnaud BOURSILLON et Christophe MOQUET en tant que conseillers numériques.

Ils accompagnent toutes les personnes qui le souhaitent dans la prise en main des outils digitaux et les initient aux bases du

numérique. Arnaud intervient sur la partie Ouest du territoire (bassins de Moulins-Engilbert et de Luzy) et Christophe sur la partie Est (bassins du Bazois et de Cercy-la-Tour/Fours).

Ces embauches s'inscrivent dans le dispositif « Conseillers Numériques France Services » et s'appuient sur le soutien de l'État.

La CCBLM leur souhaite la bienvenue.

Contacts : a.boursillon@bazoisloiremorvan.fr / c.moquet@bazoisloiremorvan.fr

Photo Christophe MOQUET et Arnaud BOURSILLON – Conseillers Numériques France Services
Crédits photographiques : CCBLM

Illuminations

Un grand merci aux bénévoles, aux conseillers municipaux et à l'agent communal pour l'installation des guirlandes lumineuses qui mettent en valeur notre village durant la période des fêtes.

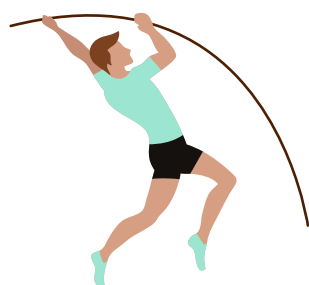


En 2024, Gabin Mathé explose son record du saut à la perche

Après avoir brillé au championnat du monde junior à Lima au Pérou en Août 2024, **Gabin Mathé**, a battu son record personnel (5.30m), samedi 21 décembre, lors de la Perche de Noël, à Cercy-la-Tour, **franchissant 5,43 m**. Une barre pleine d'espoir pour le Nivernais de 19 ans, qui a remporté le concours.

Toutes nos félicitations à sa sœur Adèle, qui réalise également de belles performances puisqu'elle a été médaillée de bronze au championnat de France en salle chez les cadettes en passant une barre à 3.80m (son record).

Merci à tous les deux de porter "haut" et loin les couleurs de Montambert.





**Passage des grues cendrées
 lors de leur migration**



**La beauté d'un coucher de
 soleil à Montambert.**



**Aurores Boréales
 observées à Montambert
 dans la soirée du 1^{er} janvier 2025**

MONTAMBERT Calendrier des manifestations 2025

MOIS	Lieu	Nom de la manifestation - Association - n° tel
FEVRIER		
SAMEDI 24	AUBERGE DES ETANGS	CHOUROUTE - Auberge des étangs à midi - 03.86.50.36.27
MARS		
VENDREDI 7	LE BOURG + SALLE DES FÊTES	Fête des BRANDONS + Repas Omelette -Municipalité & Auberge des Etangs - 03.86.50.36.27
DIMANCHE 9	SALLE DES FÊTES	CONCOURS DE BELOTE à 14h - Les Amis de Montambert - 03.86.50.32.15
AVRIL		
SAMEDI 12	SALLE DES FÊTES	Dîner POULE AU RIZ - Comité des fêtes 03.86.50.36.27
MAI		
JEUDI 8	LE BOURG	CEREMONIE DU 8 MAI 1945 à 11H30 - Municipalité & auberge des Etangs 03.86.50.36.27
DIMANCHE 11	LE BOURG + SALLE DES FETES	MARCHE départ groupé à 9h Déjeuner -Comité des fêtes 03.86.50.36.27
AOUT		
DIMANCHE 03	LE BOURG	BROCANTE - Les Amis de Montambert + Repas midi Auberge 03.86.50.32.15 ou 03.86.50.36.27
OCTOBRE		
SAMEDI 11		Dîner TETE DE VEAU du Comité des fêtes 03.86.50.36.27
NOVEMBRE		
VENDREDI 7	EGLISE + SALLE DES FÊTES	MESSE DE SAINT HUBERT + DINER Les Amis de Montambert
MARDI 11	LE BOURG	CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 1918 à 11h30- Municipalité + Auberge 03.86.50.36.27
SAMEDI 15	AUBERGE DES ETANGS	Soirée COQ AU VIN -Auberge des étangs à 19h30 - 03.86.50.36.27
DECEMBRE		
SAMEDI 13	SALLE DES FÊTES	Repas de Noël des anciens à midi - Comité des fêtes 03.86.50.36.27
MARDI 16	SALLE DES FÊTES	Fête de Noël des enfants - Les Amis de Montambert + Municipalité 03.86.50.32.15